

87^{ÈME} ÉDITION



87^{ÈME} ÉDITION
CIRCUIT DE LA VALLÉE DE LA LOIRE



DIMANCHE 2 MARS 2025
160,5 km

87 ÈME ÉDITION

CIRCUIT FINAL



COUFFÉ

DÉPART/ARRIVÉE : PLACE ST PIERRE
RUE DE LA VALLÉE DU HAVRE
RUE DU GÉNÉRAL CHARETTE DE LA CONTRIE
D21 RUE ST JERÔME
ROUTE DE LA BAZINIÈRE
CARREFOUR D21 - CV
CARREFOUR CV - CV
LA PINETIÈRE
LA TESSAUDIÈRE
CARREFOUR CV
LA BIGOTIÈRE
CARREFOUR CV - D23
LA HAIE MOREAU
CARREFOUR CV - D25
LA LANDE
LE HAUT VIEUX COUFFÉ
LE BAS VIEUX COUFFÉ
CARREFOUR CV - D23
CARREFOUR D23 - D21
COUFFÉ PLACE ST PIERRE

87 ÈME ÉDITION

INFORMATIONS TECHNIQUES

PERMANENCE de départ : Salle des Chênes / Rue des Chênes Couffé

De 11h30 à 13h30 : Remise des dossards et des pièces officielles aux coureurs, suiveurs.

Signature de la feuille de départ.

13h15 : Réunion des directeurs sportifs, du jury, commissaires, et de la direction de course.

13h45 : Appel des coureurs sur la ligne de départ / Rue des Chênes

13h55 : Départ Fictif / Rue des Chênes ; Rue du Château RD 25

14h00 : Départ réel lancé sur RD 25 (Panneau Mauregard) / 1km après de départ fictif.



Jean Luc CHAILLOT
Président
22 rue de l'Olivraie - 44200 NANTES
06.22.86.82.62
classic.loire-atlantique@orange.fr / pnantaise@gmail.com
Fondé en 1923 / SAG 16441



ORGANISATION ECHELON COURSE

Véhicule Sécurité	Jean Paul GUÉDAS / Robert CORABOEUF
Véhicule Direction Course	Jean Luc CHAILLOT / David CHAILLOT
Juge à l'Arrivée Et Chrono	Patrick MOURIN Jean Michel CHAILLOT
Dépannage Neutre	L'Echappée
Commissaire 1	Nicolas LEPAUVRE Gérard BONNET
Voiture Invités	Cyrille DELANOUE
Moto Ardoisier	Hugues POTEL / Philippe MICHEL
Moto Commissaire	Steren LEMAUFF M2SC
Moto Info	M2SC
Motos Sécurité	X4 MASC / X4 MSM / DAVID (motard seul)
Gendarmerie	X4 Motos

LE PELTON

Président du jury	Yoann HELAINE Jean Yves PLAISANCE/Serge PINEAU
COMMISSAIRE 2	Lilian POHIER Thierry MORINEAU/Alain CAUCHAN
DIRECTEUR ADJOINT	DELANOUE Cyrille / Tél : 07 81 33 70 65
SÉCURITÉ	DELANOUE Cyrille / Tél : 07 81 33 70 65
SECRÉTARIAT – PERMANENCE	JOLLY Nelly / CHEVALIER Raymond / REHAULT Claude / REHAULT Marie France / PIVRON Michelle
LIGNE D'ARRIVÉE / LOGISTIQUE	BRIAND Christophe
MOTO ARDOISIER	POTEL Hugues / MICHEL Philippe
INFO COURSE	PINEAU Serge (voiture jury)
MÉDECIN	
SECOURISTES	POTIER Flavien
BALAI (minibus)	Sylvain JUMEAU BRIANT Christophe
SPEAKER	LE BALCH Eric
ESCORTES MOTORISÉES	MASC / MSM / M2SC / GENDARMERIE
DÉPANNAGE	L'ECHAPPÉE
SANITAIRE	ASSISTANCE AMBULANCE
PHOTO FINISH	VELOGISTIC
RADIO COURSE	L'ECHAPPÉE
PODIUM PROTOCOLAIRE	CHAILLOT Jean Luc / PERROIN Gilbert
SONORISATION	PÉDALE NANTAISE
ORGANISATION - SÉCURITÉ	Comité de Couffé – Pays d'Ancenis cyclisme – Pouillé les Coteaux – La Roche Blanche – Champtoceaux – Comité du Cellier – Cyclo de Oudon – Comité de Teillé – Ligné
CHAUFFEURS	PLAISANCE Jean-Yves / CHAILLOT David / CAUCHAN Alain / BONNET Gérard / CHAILLOT Jean Michel / MORINEAU Thierry / JASNOT Rolland / CARTERON Cédric / DELANOUE Cyrille
FLÈCHAGES	CHEVALIER Raymond / REHAULT Claude / BRIANT Christophe / CHAILLOT Jean Luc / DELANOUE Cyrille
SERVICE D'ORDRE	GENDARMERIE MOTOCYCLISTE (X4)

87 ÈME ÉDITION

ACCÈS DÉPART



ITINÉRAIRE HORAIRE

KILOMETRES A Parcourir	Ville Parcourus	à Ville	Route N°	ITINERAIRE	HORAIRE	
					42Hm/h	40Km/h
COUFFE						
160.5	0.0	0.0	D 25	DEPART REEL (à la hauteur du Panneau MAUREGARD)	14h00	14h00
			D164	Carrefour D 25 – D 164		
			D 164	Carrefour D 164 – D 25		
				La Coindière		
			D 14	Carrefour D 25 – D 14		
153.0	7.5	7.5		MESANGER	14h11	14h12
				Carrefour D 14 – D 21		
				Rue de Picardie – Rue J. Malestroit		
				Place de l'Eglise .Rue Cornouaille		
			D 21	Carrefour D 21 – D 221		
151.5	9.0	1.5		La Chapelle Rigaud		
147.5	13.0	4.0	D 221	Carrefour D 221 – D 18		
			D 18	Carrefour D 18 – D 923		
			D 18	Carrefour D 18 – D 25		
145.5	15.0	2.0		POUILLE LES COTEAUX	14h20	14h23
				Rue du Vieux Moulin		
			D 18	Rue de la Mairie		
				Rue des Pilotes		
142.5	18.0	3.0		LA ROCHE BLANCHE	14h25	14h28
				Rue des Côteaux -		
				Carrefour D 18 – D 25		
			D 25			

D 25 – D 923

D 25

135.5	25.0	7.0	MESANGER (2 ^{ème} Passage)	14h35	14h38
-------	------	-----	--	-------	-------

Rue de la Vielle Cour
Place de l'Eglise – Rue J .Malestroit ; Rue de Picardie
Carrefour D 14 – D 21

D 9 D 14 – D 9

130.0	30.5	5.5	TEILLE	14h41	14h44
-------	------	-----	---------------	-------	-------

Carrefour D 14 – D 9

D 22

Le Boulay
Carrefour D 9 – D 164
Carrefour D 164 – D 9

124.0 36.5 6.0

120.5	40.0	3.5	LIGNE	14h55	15h00
-------	------	-----	--------------	-------	-------

Carrefour D 9 – D 23
Rue de la Liberté
Place St Mathurin
Rue des Acacias

D 9 Carrefour D 9 – D 84

115.0	45.5	5.5	ST MARS DU DESERT	15h04	15h09
-------	------	-----	--------------------------	-------	-------

Carrefour D 9 – D 68
Rue de Vieillevigne

D 68

110.0	50.5	5.0	LE CELLIER	15h09	15h15
-------	------	-----	-------------------	-------	-------

D 68 Carrefour D 68 – D 723

La Joie –

Route de la Cale de Clermont

Carrefour D 68 – CV (1^{er} Passage)

CV Carrefour CV - Route de la Loire
la Haute Barre Peinte

CV La Barre Peinte - Rue du Meunier
La Basse Branchère
La Haute Branchère

Carrefour CV – CV
C.V Carrefour CV – La Richardière

102.5	58.0	7.5	LOUDON	15h22	15h28
-------	------	-----	---------------	-------	-------

Route de Ferry – Rue du Port –
Rue Alphonse Fouchard
Place St Martin
Carrefour D 25 – D 751

D 751

Pont de la Loire

101.0	59.5	1.5	CHAMPTOCEAUX	15h23	15h30
-------	------	-----	---------------------	-------	-------

Carrefour 751 -751

D 751

La Coindassière

D 751

95.5	65.0	5.5	LA VARENNE	15h31	15h38
------	------	-----	-------------------	-------	-------

Rue d'Anjou - Rue de Bretagne

D 751

LOIRE ATLANTIQUE

Carrefour 751 – D 7

3.0 D 7

Côte de l'Auberdrière

89.5	71.0	3.0	LA CHAPELLE BASSE MER	15h38	15h47
------	------	-----	------------------------------	-------	-------

Rue d'Anjou – Rue des Jarry
Rue du Viaduc – Rte de Mauves
Carrefour D 7 – D 31

D 31

Carrefour D 31 – C.V

3.5

Le pont de Mauves 15h38 | 15h50 |

Carrefour D 31- D 68

84.0	76.5	2.0	MAUVES S/ LOIRE	15h46	15h53
------	------	-----	------------------------	-------	-------

Rue de Thouaré
Rue des Ponts de la Loire
Chemin Pavé – Route du Cellier
Carrefour D 8 – C.V

D 68

Bellevue

Carrefour D 68 – C.V

78.5	82.0	5.5	LE CELLIER	15h53	16h03
------	------	-----	-------------------	-------	-------

Rue des Mazères

Rue de Clermont

D 68

75.5 85.0 3.0

Carrefour D 68- C.V
Carrefour C.V – D 84

D 84

Carrefour D 84 – C.V
La Haute Barre Peinte

C.V

Barre Peinte
Carrefour C.V – C.V

La Basse Branchère
La Haute Branchère

71.5 89.0 4.0

Carrefour **La Richardière**

C.V

Ferry

VELOPNESECOLLECTION

69.5 91.0 2.0

LOUDON

16h 02 16h15

Route de Ferry – Rue du Port

Rue Alphonse Fouchard

Place St Martin

D 25

Carrefour D 25 – D 751

Rue la Vieille Cour

Route de Couffé

la Mabonnière

D 25

66.5 94.0 3.0

La Lange – Haut Vieux Couffé

le Bas Vieux Couffé

65.0 95.5 1.5

Carrefour C.V – D 23

D 23

Carrefour D 23 – D 21

64.0 96.5 1.0

COUFFE

Place St Pierre

16h11

16h24

1^{er} Passage

Rue de la Vallée du Havre

Rue du Général Charrette de la Contrie

D 21 Rue St Jérôme

Route de la Bazinière

Carrefour D 21 – C.V

C.V

Carrefour C.V - C.V

La Pinetière

La Tessaudière

Carrefour C.V

C.V

La Bigotière

Carrefour C.V – D 23

C.V

La Haie Moreau

Carrefour C.V – D 25
la Lande
Le Haut Vieux Couffé
Le Bas Vieux Couffé
Carrefour C.V – D 23

D 23

Carrefour D 23 – D 21

56.0	104.5	8.0	COUFFE	2 ^{ème} Passage	16h22	16h37
48.0	112.5	8.0	COUFFE	3 ^{ème} Passage	16h33	16h49
40.0	120.5	8.0	COUFFE	4 ^{ème} Passage	16h44	17.01
32.0	128.5	8.0	COUFFE	5 ^{ème} Passage	16h55	17h13
24.0	136.5	8.0	COUFFE	6 ^{ème} Passage	17h06	17h25
16.0	144.5	8.0	COUFFE	7 ^{ème} Passage	17h17	17h37
8.0	152.5	8.0	COUFFE	8 ^{ème} Passage	17h28	17h 49
0.0	160.5	8.0	COUFFE	ARRIVEE Place St Pierre	17h39	18h01

POINTS DANGEREUX

POINTS DANGEREUX

Tous les secteurs dangereux , virages , descentes , ilots directionnels seront signalés par l'escorte motorisée au moyen d'un drapeau jaune .

MESANGER 1 ^{ER} Passage	Km 6.0	Village la Coindière Ilot Central (entrée-sortie)
	Km 7.5	Traversée de la localité Rond Point (2)

POUILLE LES CÔTEAUX	Km 15.0	Traversée de la localité avec de nombreux ralentisseurs- Ilot central (centre de la localité)
---------------------	---------	---

LA ROCHE BLANCHE	Km 18.0	Ilots central et écluses (entrée et sortie) de la localité
------------------	---------	--

MESANGER 2 ^{ème} passage	km 25.0	Ilots central – sortie de la localité
--------------------------------------	---------	---------------------------------------

TEILLE	Km 30.5	Entrée de la localité , virage à gauche
--------	---------	---

LIGNE	Km 40.0	Traversée de la localité avec de nombreux rond points (4)
-------	---------	---

ST MARS DU DESERT	Km 45.5	Entrée de la localité , virage à gauche
-------------------	---------	---

LE CELLIER 1 ^{er} Passage	Km 50.5	Traversée de la RN 723 (route de Paris) Rond Point
	Km 52.0	3 Km de route très étroites

LOUDON 1 ^{er} Passage	Km 58.0	Descente rapide avec ralentisseur (3) Très dangereux et entrée de la localité avec Rond Point – Traversée de la localité très étroite
-----------------------------------	---------	---

CHAMPTOCEAUX	Km 59.5	Traversée du pont de la Loire
--------------	---------	-------------------------------

LA CHAPELLE BASSE MER	Km 71.0	Sortie de la localité rétrécissement (Pont)
-----------------------	---------	---

MAUVES S/ LOIRE	Km 76.5	Rétrécissement à l'entrée du pont de la Loire Ecluse à la traversée de la localité
-----------------	---------	---

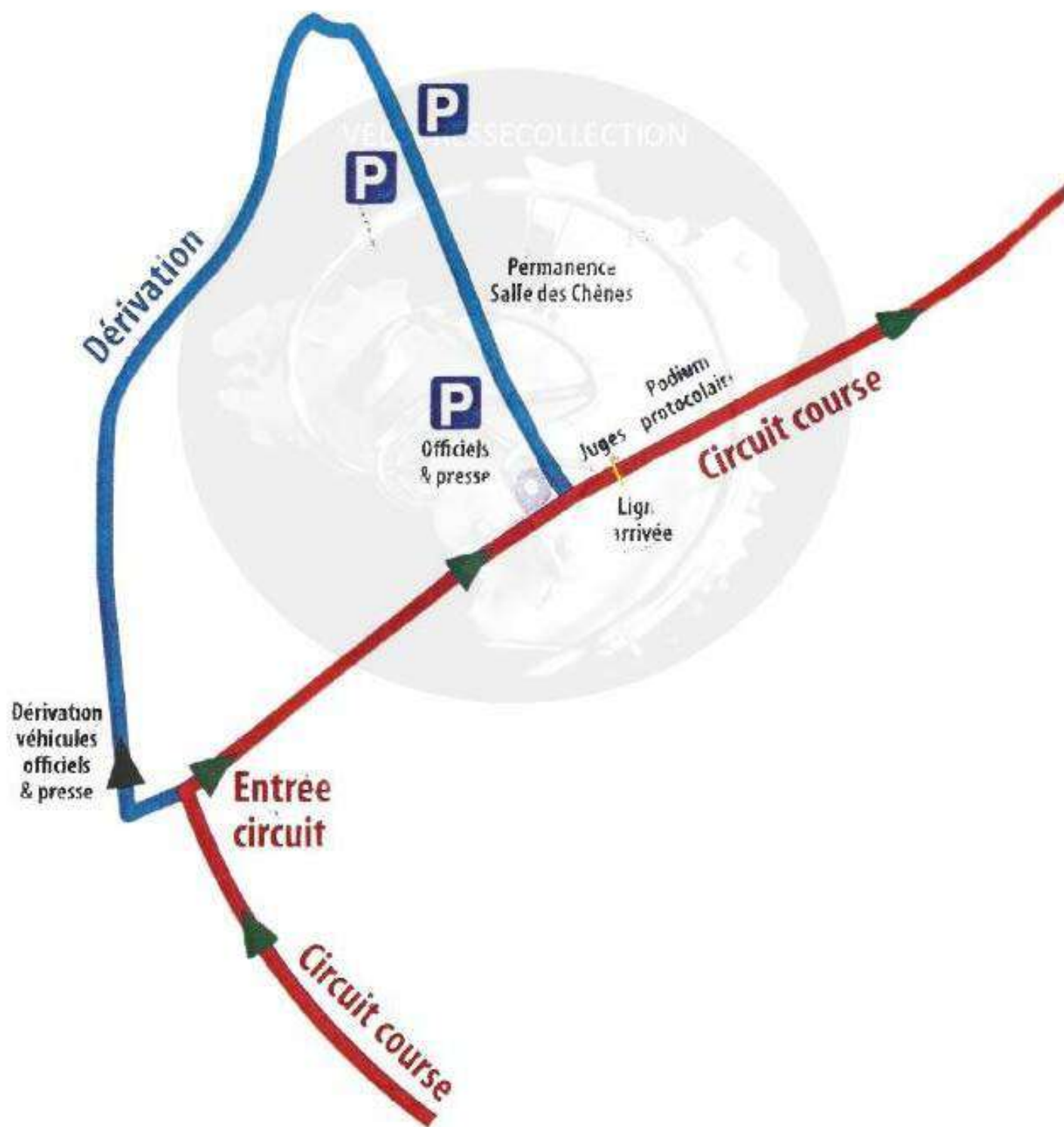
LE CELLIER 2 ^{ème} Passage	Km 82.0	Descente avec virage et traversée de la localité avec écluses , ensuite sur 3 Km de route très étroites
--	---------	--

LOUDON 2 ^{ème} Passage	Km 91	Descente rapide avec ralentisseurs(3) très dangereux et entrée de la localité (Rond Point) Traversée de la localité très étroite
------------------------------------	-------	--

COUFFE	Km 96.5	Route sinueuse- Ilots central à 600m de l'arrivée et à 300m après la ligne d'arrivée ilot central Circuit avec des portions très étroites
--------	---------	---

87 ÈME ÉDITION

ACCÈS ARRIVÉE



RÈGLEMENT

ARRIVÉE: CIRCUIT DE LA VALLÉE DE LA LOIRE

L'ARRIVÉE SERA JUGÉE SUR LA D25 FACE À L'ÉGLISE, AU TERME D'UNE MONTÉE EN LIGNE DROITE DE 200M. DÉRIVATION POUR LES DIRECTEURS SPORTIFS ET OFFICIELS À 200M AVANT LA LIGNE D'ARRIVÉE À GAUCHE VERS LE PARKING DE LA RUE DES CHÊNES, LIEU DE LA PERMANENCE DE DÉPART À PROXIMITÉ DE LA LIGNE D'ARRIVÉE.

CONTRÔLE MÉDICAL: SALLE DES CHÊNES, LIEU DE LA PERMANENCE À 100M DE L'ARRIVÉE.
TÉL: 06.22.86.82.62

VESTIAIRE/DOUCHE: SALLE DES SPORTS, RUE DES VIGNES

PROCLAMATION DES RÉSULTATS: 10 MINUTES APRÈS L'ARRIVÉE DEVANT LE PODIUM SUR LA LIGNE D'ARRIVÉE.

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

ARTICLE 1: ORGANISATION

LE CIRCUIT DE LA VALLÉE DE LA LOIRE, DONT LE SIÈGE EST À NANTES, 22 RUE DE L'OLIVRAIE, EST ORGANISÉE SOUS LE RÈGLEMENT DE LA FFC.
ELLE SE DIPUTE LE DIMANCHE 2 MARS 2025

ARTICLE 2: TYPE D'ÉPREUVE

L'ÉPREUVE EST RÉSERVÉE AUX ATHLÈTES DES CATÉGORIES HOMMES:
ELITES NATIONALE + OPEN 1
ELLE EST INSCRITE AU CALENDRIER FFC

ARTICLE 3: PARTICIPATION

CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT FFC ARTICLE 2.1.005: L'ÉPREUVE EST OUVERTE À TITRE INDIVIDUEL
EQUIPES CONTINENTALES FRANCAISES - EQUIPES ÉTRANGÈRES (MAXIMUM 3 ÉQUIPES)
EQUIPES DE DIVISION NATIONALE 1-2-3; EQUIPES DE COMITÉS RÉGIONAUX; EQUIPES DE COMITÉS DÉPARTEMENTAUX; EQUIPES DE CLUBS.

ARTICLE 4: PERMANENCE

LA PERMANENCE DE DÉPART SE TIENT LE DIMANCHE 2 MARS 2025 À PARTIR DE 11H30 À COUFFÉ, SALLE DES CHÊNES, RUE DES CHÊNES. TÉL: 06.22.86.82.62
LA CONFIRMATION DES PARTANTS ET RETRAIT DES DOSSARDS PAR LES COUREURS SE FAIT À LA PERMANENCE DE 11H30 À 13H20 LE DIMANCHE 2 MARS 2025.
LA RÉUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS SERA ORGANISÉE SUIVANT LE RÈGLEMENT FFC EN PRÉSENCE DES MEMBRES DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES, ELLE DÉBUTERA À 13H15 ET AURA LIEU SALLE DES CHÊNES (SALLE DU HAUT) SITUÉE AU NIVEAU DU PARKING DÉRRIÈRE L'ÉGLISE.

ARTICLE 5: GESTION DES DONNÉES PERSONNELLES

LES DONNÉES PERSONNELLES (PHOTOS, MAILS, NUMÉROS DE TÉLÉPHONES) NE SERONT PAS DIFFUSÉES.

ARTICLE 6: RADIO TOUR

LES INFORMATIONS COURSES SONT ÉMISES SUR RADIO TOUR DONT LA FRÉQUENCE SERA COMMUNIQUÉE LORS DE LA RÉUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS.

ARTICLE 7: ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

LE SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE EST ASSURÉ PAR TROIS VÉHICULES ÉQUIPÉS

ARTICLE 8: RAVITAILLEMENT

LA ZONE DE RAVITAILLEMENT EST PRÉVU ENTRE LE KM 91 ET 94 (SORTIE DE OUDON)
UN PANNEAU MATÉRIALISERA LE DÉBUT ET LA FIN DE LA ZONE DE RAVITAILLEMENT.

ARTICLE 9: DÉLAIS D'ARRIVÉE

TOUT COUREURS ARRIVANT DANS UN DÉLAI DÉPASSANT 5% DU TEMPS DU VINQUEUR N'EST PLUS RETENU AU CLASSEMENT. LE DÉLAI PEUT ÊTRE AUGMENTÉ EN CAS DE CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES PAR LE COLLÈGE DES COMMISSAIRES, EN CONSULTATION AVEC L'ORGANISATEUR.

ARTICLE 10: PRIX

LA DOTATION DE L'ÉPREUVE SERA ATTRIBUÉE CONFORMÉMENT AU BARÈME DE LA FFC QUI S'ÉLÈVE À 1220€. ELLE SERA RÉPARTIE ENTRE LES 20 PREMIERS COUREURS DU CLASSEMENT OFFICIEL.

ARTICLE 11: ANTIDOPAGE

LE RÈGLEMENT ANTIDOPAGE DE LA FFC S'APPLIQUE INTÉGRALEMENT À L'ÉPREUVE.
LE CONTRÔLE MÉDICAL À LIEU SALLE DES CHÊNES SITUÉE À 200M DE LA LIGNE D'ARRIVÉE AU NIVEAU DE LA PERMANENCE. TÉL: 06.22.86.82.62

ARTICLE 12: PROTOCOLE

LES TROIS PREMIERS DOIVENT SE PRÉSENTER DANS UN DÉLAI MAXIMUM DE 10 MINUTES APRÈS LEUR ARRIVÉE.

ARTICLE 13: PÉNALITÉS

LE FAIT D'ÊTRE ENGAGÉ IMPLIQUE QUE CHAQUE COUREUR À PRIS CONNAISSANCE DE CE RÈGLEMENT PARTICULIER ET QU'IL EN ACCEPTE TOUS LES ARTICLES.

LES POINTS NON ÉVOQUÉS DANS LE PRÉSENT RÈGLEMENT SERONT TRAITÉS CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMNTS GÉNÉRAUX DE L'UCI ET DE LA FFC.

LE CONTRÔLE SPORTIF DE LA COURSE EST PLACÉ SOUS L'AUTORITÉ DU PRÉSIDENT DU JURY DES COMMISSAIRES DÉSIGNÉ EN APPLICATION DES RÈGLEMENTS UCI.

LES INFRACTIONS AU PRÉSENT RÈGLEMENT SERONT SANCTIONNÉS PAR DES PEINES PRÉVUES AU BARÈME DES PÉNALITÉS DE L'UCI.

POINTS DANGEREUX

POINTS DANGEREUX

Tous les secteurs dangereux , virages , descentes , ilots directionnels seront signalés par l'escorte motorisée au moyen d'un drapeau jaune .

MESANGER 1 ^{ER} Passage	Km 6.0	Village la Coindière Ilot Central (entrée-sortie)
	Km 7.5	Traversée de la localité Rond Point (2)

POUILLE LES CÔTEAUX	Km 15.0	Traversée de la localité avec de nombreux ralentisseurs- Ilot central (centre de la localité)
---------------------	---------	---

LA ROCHE BLANCHE	Km 18.0	Ilots central et écluses (entrée et sortie) de la localité
------------------	---------	--

MESANGER 2 ^{ème} passage	km 25.0	Ilots central – sortie de la localité
--------------------------------------	---------	---------------------------------------

TEILLE	Km 30.5	Entrée de la localité , virage à gauche
--------	---------	---

LIGNE	Km 40.0	Traversée de la localité avec de nombreux rond points (4)
-------	---------	---

ST MARS DU DESERT	Km 45.5	Entrée de la localité , virage à gauche
-------------------	---------	---

LE CELLIER 1 ^{er} Passage	Km 50.5	Traversée de la RN 723 (route de Paris) Rond Point
	Km 52.0	3 Km de route très étroites

LOUDON 1 ^{er} Passage	Km 58.0	Descente rapide avec ralentisseur (3) Très dangereux et entrée de la localité avec Rond Point – Traversée de la localité très étroite
-----------------------------------	---------	---

CHAMPTOCEAUX	Km 59,5	Traversée du pont de la Loire
--------------	---------	-------------------------------

LA CHAPELLE BASSE MER	Km 71.0	Sortie de la localité rétrécissement (Pont)
-----------------------	---------	---

MAUVES S/ LOIRE	Km 76.5	Rétrécissement à l'entrée du pont de la Loire Ecluse à la traversée de la localité
-----------------	---------	---

LE CELLIER 2 ^{ème} Passage	Km 82.0	Descente avec virage et traversée de la localité avec écluses , ensuite sur 3 Km de route très étroites
--	---------	--

LOUDON 2 ^{ème} Passage	Km 91	Descente rapide avec ralentisseurs(3) très dangereux et entrée de la localité (Rond Point) Traversée de la localité très étroite
------------------------------------	-------	--

COUFFE	Km 96.5	Route sinueuse- Ilots central à 600m de l'arrivée et à 300m après la ligne d'arrivée ilot central Circuit avec des portions très étroites
--------	---------	---

87 ÈME ÉDITION

PALMARÈS

Année	Vainqueur	1960	Jean-Claude GOUNEAU	1985	Richard TRAMBLAY
1935	André JOYEUX	1961	Pierrick TUAL	1986	Bernard JOSSEJIN
1936	Lucien ALLORY	1962	Pierre LEMELLEC	1987	Laurent EUDELINÉ
1937	Edmond TESSIER	1963	Jean-Claude MORIO	1988	Michel DUBREUL
1938	André FRAINEAU	1964	Pierre BASSET	1989	Cyril MARTIN
1939	Jean COLASSEAU	1965	Martial TERRADES	1990	Rick REID
1940/1941	Pas couru cause guerre	1966	Bernard CHAMPION	1991	Philippe BRESSET
1942	Georges ALLORY	1967	Cyril GUIMARD	1992	Christian BLANCHARD
1943	Emile LANGOUET	1968	BRAULT	1993	Laurent DROUIN
1944	Emile LANGOUET	1969	Gilles PAIRE	1994	Christian GUIBERTEAU
1945	Louis BEAUCHENE	1970	Jean-Paul MAHO	1995	Janek TOMBACK
1946	Victor HODMOND	1971	Michel GAUDIN	1996	Christian BLANCHARD
1947	Armand AUDAIRE	1972	José PHILIPPE	1997	Christophe FAUDOT
1948	Georges GILLES	1973	Patrick HARDY	1998	David MARIE
1949	Armand AUDAIRE	1974	Jean-Paul MAHO	1999	Walter BENETEAU
1950	Georges AUDRAIN	1975	Alain GIQUAUD	2000	Erick SANDERS
1951	Jean BOBET	1976	Yannick VILLEROT	2001	Dietrich PLUMERAT
1952	Georges DECAUX	1977	Patrick FRIOU	2002	Ludovic ROUSSELOT
1953	Gabriel GAUDIN	1978	Jean THOMAZEAU	2003	Alexandre NAULLEAU
1954	Georges DECAUX	1979	Alain FEDON	2004	Claude MATHIEU
1955	Norbert ESNAULT	1980	Gérard SIMONOT	2005	Tamo RAUDSEP
1956	Armand AUDAIRE	1981	Lionel PORET	2006	Dimitri CHAMPION
1957	Marcel FOUQUET	1982	Philippe MOREAU	2007	Jonathan THIRÉ
1958	Bernard LEROUX	1983	Christophe LAVAINÉ	2008	Samuel PLOUHINEC
1959	Daniel GUILLOU	1984	Alain LIAIGRE	2009	Tony HUREL
2010	1ER JULES J. (VENDÉE U)	2ÈME	BERNAUDEAU M. (VENDÉE U)	3ÈME	POISNET J. (V. RIDEAU)
2011	1ER TULIK A. (VENDÉE U)	2ÈME	PEARSON J. (UCNA)	3ÈME	GUILBAUD F. (U.C. CHOLET)
2012	1ER TEILLET L. (USSH)	2ÈME	GUILLOU F. (U.C. CHOLET)	3ÈME	FOUACHE K. (UCNA)
2013	1ER POITEVIN (UCNA)	2ÈME	LECUISINIER P. (VENDÉE U)	3ÈME	COLAS V. (UCNA)
2014	1ER SCHMIDT F. (UCNA)	2ÈME	LOPEZ S. (PDC C. LUM.)	3ÈME	MANZIN L. (VCOLE)
2015	1ER SELLIER S. (VENDÉE U)	2ÈME	FOURNIER M. (C.C. NOGENT)	3ÈME	HASPO A. (UCNA)
2016	1ER OURSELIN P. (VENDÉE U POL)	2ÈME	LEPLINGARD A. (VENDÉE U POL)	3ÈME	PAILLOT Y. (TOP 18)
2017	1ER GAUDIN D. (ARMÉE TERRE)	2ÈME	BURGAUDEAU M. (VENDÉE U POL)	3ÈME	TURGIS T. (BMD)
2018	1ER BERNARD E. (VENDÉE U POL)	2ÈME	MENANT T. (VENDÉE U POL)	3ÈME	GUEVEL S. (UCNA)
2019	1ER DANES L. (UCNA)	2ÈME	YSAAD Y. (UCNA)	3ÈME	LARPE K. (APOGE U)
2020	Circuit impraticable suites aux inondations		2021	Annulation suite COVID 19	
2022	1ER JEANNIERE E. (VENDÉE U)	2ÈME	DAVANNE A. (VENDÉE U)	3ÈME	GUILLOU C. (CAVAL 53)
2023	1ER DEVANNE A. (TEAM LMP)	2ÈME	MARCELOU N. (VENDÉE U)	3ÈME	LANGELLA L. (OCEANE TOP 18)
2024	1ER GROLIER L. (VENDÉE U)	2ÈME	MAR AIS B. (VENDÉE U)	3ÈME	MARCELOU N. (VENDÉE U)

LES ROIS DU PODIUM

3 VICTOIRES

Armand AUDAIRE (1947-1949-1956)

2 VICTOIRES

Emile LANGOUET (1943-1944) / Georges DECAUX (1952-1954)
Jean-Paul MAHO (1970-1974) / Christain BLANCHARD (1992-1996)

HISTORIQUE

De 1936 à 1964, l'arrivée était à Nantes.
St Sébastien sur Loire (Le Douet) a reçu
l'arrivée 3 fois de 1966 à 1969. De 1970 à 2018 à
Mouzeil.